

Corrigé du brevet de français 2023 : Nouvelle-Calédonie

Corrigé du brevet de français · 3 heures · sur 100 points

Compréhension et compétences d'interprétation (32 points)

Corrigé de la question 1 (4 points)

Ce texte appartient au **genre oratoire** : c'est un **discours** politique, destiné à être prononcé devant une assemblée. Trois éléments le prouvent :

- **le paratexte** : le titre « Discours sur la misère » et la source « prononcé à l'Assemblée le 9 juillet 1849 » indiquent clairement qu'il s'agit d'une prise de parole publique ;
- **l'adresse directe à un auditoire** : l'orateur interpelle ses auditeurs par « messieurs » et les implique avec « vous » (« Vous n'avez rien fait ») ;
- **les didascalies entre parenthèses**, qui notent les réactions de la salle : « (Bravo ! – Applaudissements.) » ou « (Mouvement prolongé) », ainsi que « L'orateur descend de la tribune ». On peut aussi citer les marques de l'oral (« Eh bien, messieurs », les exclamations, les répétitions) ou la présence du « je » de l'orateur.

Barème : 1 point pour le genre, 1 point par élément justifié et cité (3 points). *Erreur*

fréquente : répondre « argumentatif » sans nommer le discours ; ce n'est qu'un demi-point, car l'argumentation est le registre, non le genre.

Corrigé de la question 2 (3 points)

Le texte est prononcé par **Victor Hugo**, alors député, comme l'indique la signature « Victor Hugo » et la mention « L'orateur descend de la tribune ». Il parle **à l'Assemblée** (« prononcé à l'Assemblée »), du haut de la **tribune**, le **9 juillet 1849**.

Il s'adresse aux **députés** : « messieurs », « cette assemblée, majorité et minorité », « tous ceux qui m'écoutent », « sur tous les bancs ». Il vise aussi, au-delà d'eux, le pays entier, puisqu'il parle de « la société tout entière ».

Barème : 1 point par réponse (qui, où, à qui), avec une justification tirée du texte ou du paratexte.

Corrigé de la question 3 (3 points)

La thèse est que **la société a le devoir de combattre et de supprimer la misère**.

Plusieurs citations conviennent, par exemple : « Vous avez fait des lois contre l'anarchie, faites maintenant des lois contre la misère ! » (l. 24-25), ou « la société doit dépenser toute sa force [...] pour que de telles choses ne soient pas ! » (l. 1-2), ou encore « l'abolition de la

misère » (l. 9).

Reformulation possible : Hugo affirme que les gouvernants ne peuvent pas se contenter de réprimer le désordre ; ils doivent faire voter des lois pour mettre fin à la pauvreté.

Barème : 1,5 point pour la citation exacte et pertinente, 1,5 point pour une reformulation avec vos propres mots (une simple paraphrase calquée sur la phrase ne rapporte que 0,5 point).

Corrigé de la question 4 (4 points)

Deux arguments majeurs peuvent être retenus.

Argument 1 (troisième paragraphe) : l'ordre de la société ne peut être solide tant que le peuple souffre. Hugo reformule : on ne maintient pas la paix matérielle sans justice morale.

Citation : « Vous n'avez rien fait tant que le peuple souffre ! » ou « tant que l'ordre matériel raffermi n'a point pour base l'ordre moral consolidé ».

Argument 2 (troisième ou quatrième paragraphe) : la misère est dangereuse pour la société elle-même, car elle pousse à la révolte et à la violence. Citations : « tant que l'esprit de révolution a pour auxiliaire la souffrance publique » ; « c'est l'anarchie qui ouvre les abîmes, mais c'est la misère qui les creuse ». Autrement dit, la misère aggrave tous les désordres et finit par rendre l'homme malheureux complice des méchants.

Un autre argument est accepté s'il s'appuie sur le texte : les travailleurs « sans pain », les vieillards « sans asile », ou l'idée de lois « fraternelles ». *Barème* : 2 points par argument (1 point pour la reformulation, 1 point pour la citation exacte). *Erreur fréquente* : choisir un argument dans le premier ou le deuxième paragraphe, alors que la question limite aux paragraphes 3 et 4.

Corrigé de la question 5 (11 points)

a. (2 points) On peut répondre que **oui**, Hugo a réussi, et le texte en porte la trace : les didascalies notent « Vive et unanime adhésion », « Bravos à gauche », « Acclamation », « C'est vrai ! c'est vrai ! », et à la fin les « félicitations de ses collègues ». Une réponse nuancée est aussi acceptée : l'approbation d'une salle ne prouve pas que des lois seront votées, donc convaincre n'est pas encore agir. 1 point pour la position, 1 point pour la justification appuyée sur le texte.

b. (9 points) Trois moyens, avec 3 points chacun (1 point pour l'identification, 1 point pour la citation, 1 point pour le commentaire de l'effet produit). Voici des exemples.

- **L'anaphore et la répétition** : « Vous n'avez rien fait » revient plusieurs fois, jusqu'à « rien fait, rien fait ». Ce martèlement donne un rythme d'accusation, qui culpabilise les députés et grave l'idée dans leur mémoire. C'est un moyen de **persuader**.

- **L'implication personnelle et l'appel aux émotions (pathos)** : « je m'en sens, moi, qui parle, complice et solidaire » ; l'énumération des souffrances (« sans pain », « sans asile »,

« on meurt de faim dans nos villes »). Hugo se place parmi les responsables, ce qui le rend crédible, et il émeut en montrant des victimes concrètes.

- **Les images et l'antithèse (logos et style)** : « c'est l'anarchie qui ouvre les abîmes, mais c'est la misère qui les creuse » est une métaphore frappante qui oppose les deux causes ; l'opposition « ordre matériel » et « ordre moral » structure aussi le raisonnement. Cela fait **convaincre** par une démonstration claire.

Autres moyens acceptables : le lexique religieux (« crimes envers Dieu », « lois évangéliques ») qui donne une portée morale ; l'emploi des exclamations et du superlatif (« ce but sublime ») ; l'adresse directe (« messieurs, songez-y ») ; la chute finale en impératif, « faites maintenant des lois contre la misère ! ». *Erreur fréquente* : nommer une figure de style sans la citer ni dire son effet sur l'auditoire ; elle ne rapporte alors qu'un point.

Corrigé de la question 6 (3 points)

Présentation (1 point) : il s'agit d'un **croquis peint**, intitulé « Croquis pour servir à illustrer l'histoire de l'éloquence », réalisé par **Eloi Vincent** en **1910**.

Description (2 points) : l'image rassemble plusieurs études d'un même **orateur barbu**, vêtu d'un costume sombre, saisi dans des postures différentes. Il est tantôt penché en avant, tantôt dressé au centre, le bras tendu ou le **doigt pointé** vers l'auditoire, la bouche ouverte, ou encore la main portée à la bouche et à l'oreille. Les couleurs sont des bruns et des verts sur fond clair. Des légendes manuscrites accompagnent chaque figure : « L'exorde », « Au sommet de la période », « Je demande la parole ! », « Et moi je vous dis : prenez garde ! ».

Corrigé de la question 7 (4 points)

On peut répondre que l'image est **bien choisie**, à condition de justifier avec quatre éléments du texte et de l'image :

- le croquis illustre **l'éloquence**, et le texte est un modèle de discours ;
- les **gestes** de l'orateur (bras tendu, doigt pointé) correspondent à l'énergie des exclamations et des impératifs de Hugo, comme « faites maintenant des lois contre la misère ! » ;
- les légendes « Et moi je vous dis : prenez garde ! » et « pas cela ou pas vous ! ! » rappellent l'accusation de « Vous n'avez rien fait » ;
- l'**exorde** et le « sommet de la période » renvoient à la construction du discours : une ouverture avec « Eh bien, messieurs », puis une montée en puissance jusqu'à la chute finale.

On peut aussi nuancer : l'orateur du croquis n'est pas identifié comme Hugo, et le ton un peu caricatural de 1910 contraste avec la gravité du sujet, la misère. Toute réponse

argumentée et nuancée est acceptée. *Barème* : 1 point par élément pertinent, texte et image reliés (4 points).

Grammaire et compétences linguistiques (18 points)

Corrigé de la question 1 (3 points)

a. (2 points) Deux mots de la même famille que « fraternelles » : **fraternité, fraterniser, fraternellement, confraternel** ou encore **frère** (1 point par mot). Les mots qui ne partagent que le sens (« amical ») ne comptent pas.

b. (1 point) Le radical est « **frater-** », du latin *frater*, qui signifie « **frère** ». « Fraternelles » veut donc dire « qui est propre à des frères », c'est-à-dire marqué par la solidarité et l'affection.

Corrigé de la question 2 (4 points)

a. (1,5 point) Il y a **trois propositions**, chacune organisée autour d'un verbe : [je dis] [que ce sont là des choses] [qui ne doivent pas être].

b. (2,5 points)

- « je dis » : **proposition principale** (1 point) ;

- « que ce sont là des choses » : **proposition subordonnée conjonctive complétive**, introduite par « que » et complément d'objet direct du verbe « dis » (0,75 point) ;

- « qui ne doivent pas être » : **proposition subordonnée relative**, introduite par le pronom relatif « qui » et complément de l'antécédent « choses » (0,75 point).

Erreur fréquente : couper « ce sont là des choses » en deux propositions ; il n'y a qu'un verbe conjugué, « sont ».

Corrigé de la question 3 (1 point)

a. (0,5 point) Les verbes « descend » et « reçoit » sont conjugués au **présent de l'indicatif**.

b. (0,5 point) C'est un **présent de narration** (ou présent d'actualité, propre aux didascalies) : il décrit une action qui se déroule sous les yeux du lecteur, comme si on assistait à la scène. On accepte « présent de description d'une action ponctuelle ».

Corrigé de la question 4 (10 points)

Il y a six verbes à mettre au passé composé. Les formes « ce n'est pas », « c'est à votre sagesse », « c'est l'anarchie » et « c'est la misère » restent inchangées, de même que

« songez-y », qui est à l'impératif, et « d'y réfléchir » et « en terminant », qui ne sont pas des présents de l'indicatif.

Texte corrigé : « Vous **l'avez vu**, messieurs, je **l'ai répété** en terminant, ce n'est pas seulement à votre générosité que **je me suis adressé**, c'est à votre sagesse, et **je vous ai conjurés** d'y réfléchir. Messieurs, songez-y, c'est l'anarchie qui **a ouvert** les abîmes, mais c'est la misère qui **les a creusés**. »

Points d'attention :

- « Vous le voyez » devient « Vous l'avez vu » et « je le répète » devient « je l'ai répété » : le pronom « le » représente une idée (« cela »), donc le participe reste **invariable** ;
- « je m'adresse » est un verbe pronominal, conjugué avec **être** ; le participe s'accorde avec le sujet « je » (Hugo, masculin) : « je me suis adressé ». On accepte « adressée » seulement si l'on parle d'une femme ;
- « je vous conjure » : le pronom COD « vous » est placé avant le verbe et désigne « messieurs » ; le participe s'accorde au **masculin pluriel** : « je vous ai conjurés » ;
- « qui ouvre » devient « qui a ouvert » ; l'auxiliaire est « avoir », et le COD « les abîmes » est placé après, donc pas d'accord ;
- « qui les creuse » devient « qui les a creusés » : le COD « les » (= abîmes) est placé avant le verbe, donc accord au **masculin pluriel**.

Barème : 1 point par verbe bien conjugué à l'auxiliaire et au participe (6 points) ; 1 point par accord correct (« adressé », « conjurés », « creusés », soit 3 points) ; 1 point si les formes à ne pas modifier sont restées inchangées.

Dictée (10 points)

Texte de la dictée

Mes amis, au secours... Une femme vient de mourir gelée, cette nuit à trois heures, sur le trottoir du boulevard Sébastopol, serrant sur elle le papier par lequel, avant-hier, on l'avait expulsée...

Chaque nuit, ils sont plus de deux mille recroquevillés sous le gel, sans toit, sans pain.
[...]

Écoutez-moi [...]. Il faut que ce soir-même, dans toutes les villes de France, dans chaque quartier de Paris, des pancartes s'accrochent sous une lumière dans la nuit, à la porte de lieux où il y ait couvertures, paille, soupe, et où l'on lise sous ce titre « centre fraternel de dépannage », ces simples mots : « Toi qui souffres, qui que tu sois, entre, dors, mange, reprends espoir, ici on t'aime. »

Abbé Pierre, « Appel de l'Abbé Pierre », 1er février 1954

Ponctuation à dire (entre crochets) : Mes amis [virgule] au secours [points de suspension].

Une femme vient de mourir gelée [virgule] cette nuit à trois heures [virgule] sur le trottoir du boulevard Sébastopol [virgule] serrant sur elle le papier par lequel [virgule] avant-hier [virgule] on l'avait expulsée [points de suspension] Chaque nuit [virgule] ils sont plus de deux mille recroquevillés sous le gel [virgule] sans toit [virgule] sans pain [point]. Écoutez-moi [point]. Il faut que ce soir-même [virgule] dans toutes les villes de France [virgule] dans chaque quartier de Paris [virgule] des pancartes s'accrochent sous une lumière dans la nuit [virgule] à la porte de lieux où il y ait couvertures [virgule] paille [virgule] soupe [virgule] et où l'on lise sous ce titre [ouvrez les guillemets] centre fraternel de dépannage [fermez les guillemets] [virgule] ces simples mots [deux-points] [ouvrez les guillemets] Toi qui souffres [virgule] qui que tu sois [virgule] entre [virgule] dors [virgule] mange [virgule] reprends espoir [virgule] ici on t'aime [point] [fermez les guillemets].

Consignes de passation : on lit d'abord tout le texte, puis on le dicte en précisant la ponctuation, enfin on le relit sans la préciser. Les chiffres s'écrivent en lettres, sauf la date.

Barème : on retire **0,5 point par erreur** d'orthographe (grammaticale ou d'usage, accents compris), en partant de 10 points ; la note ne peut pas être inférieure à 0. Un mot mal accordé plusieurs fois ne compte qu'une erreur par mot. Deux erreurs de ponctuation comptent pour une erreur.

Pièges d'orthographe :

- « mourir **gelée** » : participe passé employé comme adjectif, qui s'accorde avec « femme » ;
- « **serrant** » : participe présent, invariable ; ne pas confondre avec un adjectif verbal ;
- « on l'avait **expulsée** » : le COD « l' » (= la femme) est placé avant l'auxiliaire « avoir », donc accord au féminin ;
- « **avant-hier** » s'écrit avec un trait d'union ; « **trois heures** » et « **deux mille** » sont écrits en toutes lettres, et « mille » est invariable ;
- « ils sont plus de deux mille **recroquevillés** » : accord au masculin pluriel avec « ils », et double « l » dans « recroquevillés » ;
- « **ce soir-même** » : « ce soir » suivi de « même », comme dans le sujet officiel ;
- « des pancartes **s'accrochent** » : verbe pronominal, accord avec le sujet pluriel « pancartes », à la 3e personne du pluriel du subjonctif après « Il faut que » ;
- « où il **y ait** » et « où l'on **lise** » : verbes au **subjonctif présent**, après « lieux où » exprimant une exigence ; « ait » s'écrit avec un t, et « lise » avec un s ;
- « **fraternel** » avec un seul n et un seul l, « **dépannage** » avec deux n ;
- « Toi qui **souffres** » : accord avec « toi », 2e personne du singulier, donc un s ;
- « qui que tu **sois** » : subjonctif de « être », avec un s ; « **entre, dors, mange, reprends** » sont des impératifs : « entre » et « mange » n'ont pas de s (verbes en -er), « dors » et « reprends » prennent un s (verbes des autres groupes).

Cette session ne comporte pas de réécriture dans la dictée : la transformation des verbes au passé composé est la question 4 de grammaire.

Rédaction (40 points)

Le candidat choisit **un seul** des deux sujets. Barème indicatif : 15 points pour la maîtrise de la langue (orthographe, syntaxe, ponctuation, vocabulaire) et 25 points pour le fond et la construction (respect du sujet, cohérence, richesse et justesse des idées et des exemples).

Sujet d'imagination : le discours

Analyse du sujet. Le sujet demande un **discours** écrit « à la manière de Victor Hugo », c'est-à-dire avec un « je » qui s'adresse à un auditoire (« mesdames et messieurs »), et dont le but est de **convaincre** (par des arguments) et de **persuader** (par l'émotion). On choisit un sujet personnel et on emprunte à Hugo ses procédés : apostrophes, anaphore, énumération, métaphore, exclamations, chute en impératif.

Plan conseillé. (1) Un exorde qui capte l'attention et pose l'enjeu ; (2) deux arguments illustrés d'exemples, dont un qui touche l'émotion ; (3) une péroraison qui appelle à agir.

Critères. Un discours reconnaissable (adresse, « je », « nous »), une thèse claire, des arguments cohérents, des procédés oratoires variés, un registre soutenu, au moins une page et demie.

Production modèle.

Mesdames et messieurs, chers camarades,

Je voudrais vous parler aujourd'hui d'une chose qui nous semble si simple que nous ne la voyons plus : l'école. Chaque matin, nous poussons la grille, nous posons notre sac, nous ouvrons un cahier. Et pourtant, dans le monde, plus de deux cents millions d'enfants n'ont pas ce privilège. Je dis que ce n'est pas normal, je dis que ce n'est pas acceptable, et je dis que cela nous regarde tous !

Pourquoi ? Parce que l'école est la première des libertés. Celui qui sait lire ne peut plus être trompé aussi facilement ; celui qui sait compter ne peut plus être volé sans le savoir ; celui qui sait écrire peut enfin dire non, et dire pourquoi. Un enfant privé de classe n'est pas seulement privé d'un savoir : il est privé d'un avenir, de choix, d'une voix. Quand on refuse un livre à un enfant, c'est une porte qu'on lui ferme, et parfois pour toute sa vie.

Pensez à cette petite fille qui marche deux heures chaque matin pour atteindre sa classe, et à ce garçon qui, faute de cahier, écrit sur le sable. Voyez leur courage, voyez leur soif d'apprendre ! Et regardez-nous, nous qui bâillons parfois devant un tableau noir. N'y a-t-il pas là une injustice qui devrait nous faire rougir ?

Vous me direz : « Que pouvons-nous y faire ? » Beaucoup de choses. Nous pouvons nous informer. Nous pouvons soutenir ceux qui construisent des écoles. Nous pouvons partager nos livres, nos manuels, notre temps. Nous pouvons surtout refuser l'indifférence. Nous n'aurons rien fait tant qu'un seul enfant restera sans classe ! Nous n'aurons rien fait tant que l'ignorance continuera de décider à la place des peuples !

Alors, mes amis, ne laissons plus l'ignorance creuser les abîmes que l'instruction pourrait combler. Ouvrons des écoles, ouvrons des cahiers, ouvrons des esprits. Car un monde qui

apprend est un monde qui espère, et c'est cet espoir que je vous demande de défendre, ensemble, dès aujourd'hui.

Sujet de réflexion : les œuvres et l'évolution de la société

Analyse du sujet. La question porte sur le **pouvoir** des œuvres littéraires ou artistiques : peuvent-elles **faire évoluer la société**, c'est-à-dire changer les mentalités, les lois, les comportements ? Il faut prendre position, nuancer, et s'appuyer sur des exemples précis (littérature, peinture, cinéma, musique) tirés de la culture personnelle et des œuvres étudiées.

Plan conseillé. (1) Oui, les œuvres éveillent les consciences et dénoncent ; (2) elles font évoluer les mentalités par l'émotion et la durée ; (3) mais leur pouvoir a des limites (censure, lenteur, public déjà convaincu).

Critères. Une introduction qui pose la question et annonce le plan, des paragraphes organisés avec connecteurs, au moins deux ou trois exemples précis et exacts, une conclusion qui répond à la question.

Production modèle.

Depuis l'Antiquité, les artistes et les écrivains ne se contentent pas de divertir : ils observent leur époque, la critiquent, parfois la bousculent. On peut donc se demander si une œuvre littéraire ou artistique peut véritablement faire évoluer la société. Nous verrons d'abord que les œuvres éveillent les consciences, puis qu'elles transforment les mentalités sur la durée, avant d'en reconnaître les limites.

Tout d'abord, les œuvres rendent visibles des injustices que l'on préférerait ignorer. Victor Hugo, dans *Les Misérables* (1862), montre la vie de Jean Valjean, condamné pour avoir volé du pain, et fait comprendre au lecteur que la misère fabrique des coupables. Dans *Le Dernier Jour d'un condamné* (1829), il fait entendre la pensée d'un homme qui attend l'exécution, sans dire son crime : le lecteur ne voit plus que la violence de la peine de mort. De même, Pablo Picasso, avec *Guernica* (1937), a transformé le bombardement d'une ville en cri contre la guerre, vu dans le monde entier.

Ensuite, les œuvres agissent sur les mentalités, lentement mais en profondeur, parce qu'elles touchent l'émotion et le rire. Charlie Chaplin, dans *Le Dictateur* (1940), ridiculise Hitler et fait comprendre au public le danger d'un pouvoir qui se prend pour un dieu. Les fables de La Fontaine ou les comédies de Molière, comme *Tartuffe*, ont critiqué l'hypocrisie des puissants de leur temps. On retient plus facilement une leçon qui a fait rire ou pleurer qu'un long discours. Ces œuvres, lues ou vues de génération en génération, préparent le terrain des réformes : le long combat contre la peine de mort, qui aboutit en France en 1981, s'est nourri de textes comme ceux de Hugo.

Cependant, l'art ne peut pas tout. Il est parfois censuré : *Tartuffe* a été interdit plusieurs années. Il touche souvent un public déjà convaincu, et change rarement les lois à lui seul. Enfin, une œuvre peut être admirée sans que personne ne change son comportement : on peut applaudir un film engagé puis retourner à son indifférence.

En conclusion, les œuvres littéraires et artistiques ne gouvernent pas, mais elles font évoluer la société en éveillant les consciences et en transformant lentement les mentalités, même si elles ont besoin de lecteurs et de citoyens pour passer à l'action. C'est sans doute le sens de l'appel de Hugo : changer le monde commence par changer le regard que l'on porte sur lui.

Barème et conseils

Partie	Points
Compréhension et compétences d'interprétation (questions 1 à 7)	32
Grammaire et compétences linguistiques (questions 1 à 4)	18
Dictée	10
Rédaction	40
Total	100

Échelle indicative : moins de 50 points, des bases à consolider ; de 50 à 69 points, un niveau correct à fiabiliser ; de 70 à 84 points, un bon niveau ; 85 points et plus, un très bon niveau, avec une rédaction maîtrisée et peu d'erreurs.

Conseil 1 : améliorer les questions. Si vous perdez des points sur le discours, les moyens de persuasion ou la conjugaison au passé composé, relisez le cours sur les questions de compréhension et de grammaire et entraînez-vous avec les exercices sur les questions de compréhension et de grammaire. Pour la dictée et ses accords, voyez le cours sur la dictée et la réécriture, et pour les participes le cours sur le participe passé des verbes pronominaux.

Conseil 2 : réussir la rédaction. Pour le discours, revoyez le cours sur le sujet d'imagination et le cours sur la rédaction d'un texte argumentatif ; pour la réflexion, le cours sur le sujet de réflexion et les exercices sur le sujet de réflexion. Pour d'autres entraînements, consultez les exercices sur l'épreuve de français du brevet.